

Reservation pour un week end via booking

Par Noel0415, le 15/07/2020 à 14:11

Bonjour

Il y a 2 ans, j'ai effectué une réservation de 2 nuits dans un relais via booking (pje precise que ce n'est pas considéré comme un hotel) mais booking appel cela un relais en italie, mon avion a pris du retard et je suis arrivée 30 min après avoir annoncé mon arrivée initialement prevu a 20h30.

Je me suis retrouvée porte close, sans chambre, sans personne qui était la.

J'ai contacté booking qui m'a indiqué qu'il allait prendre contact avec le propriétaire.

Le propriétaire a repondu qu'il annulait ma réservation parce que je suis arrivee 30 min trop tard sans prevenir.

Mon compte a bel et bien été débité pour les 2 nuits où je n'ai pas logé.

J'ai du me reloger a mes frais dans un autre hotel.

Ai je encore un recours après 2 ans? Je trouve cela scandaleux et je me suis longuement bagarré aevc booking et Le propriétaire mais en vain, je suis dans les tort parce que je n'ai pas prévenu de ce retard qui etait lié au vol.